

## **Le contexte juridique des politiques environnementales**

### **Contexte**

Lors de la réalisation de leurs projets, les élus sont souvent confrontés à la technicité de la réglementation environnementale. La réussite du projet passe par la maîtrise des enjeux et des procédures en vigueur ainsi que la connaissance de l'ensemble des acteurs concernés. A défaut, le projet pourrait être retardé voire annulé et, dans certains cas, la responsabilité de la collectivité territoriale engagée.

Cette formation vous donnera les clefs pour intégrer l'essentiel de la réglementation et ses enjeux pratiques.

### **Objectifs pédagogiques**

Découvrir les principaux textes applicables en droit de l'environnement

Cerner le rôle et les compétences des interlocuteurs publics et privés

Identifier les principaux risques de contentieux

### **Contenu**

#### **-Connaître les sources du droit de l'environnement**

La hiérarchie des normes, l'articulation droit communautaire/droit national (règlements, directives, lois, décrets...) et la jurisprudence

Les principes généraux du droit de l'environnement

#### **-Distinguer les acteurs du droit de l'environnement**

Présentation des administrations publiques centralisées, des services déconcentrés, des collectivités locales, des établissements publics, de la police de l'environnement, des associations et des riverains

Repérer les rôles et les compétences de chacun

#### **-Identifier les textes applicables dans les domaines suivants**

Installations classées pour la protection de l'environnement

Déchets

Eau

Biodiversité

Espaces protégés

Enquête publique

#### **-Maîtriser les risques contentieux**

Prévenir et maîtriser le risque en matière pénale et en matière administrative

### **Niveau**

aucun prérequis.

### **Durée**

3 jours